

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature

Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Arrêté du - 3 SEP. 2026

**portant renouvellement de nomination d'un membre de la formation d'autorité
environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement
durable**

NOR : TECV2623398A

(Texte non paru au journal officiel)

**La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature,**

Vu le décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de
l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable ;

Sur proposition du chef de l'Inspection générale de l'environnement et du développement
durable,

Arrête :

Article 1^{er}

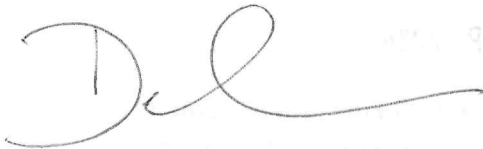
M. Olivier MILAN, inspecteur général à l'Inspection générale de l'environnement et du
développement durable, est nommé, à compter du 30 octobre 2026, membre de la formation
d'Autorité environnementale, pour une durée de 3 ans, en raison de ses compétences en matière
d'environnement.

Article 2

Le chef de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable est chargé de
l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la transition
écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

Fait le - 3 SEP. 2026

Pour la ministre et par délégation :
Le chef du service de l'IGEDD

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a cursive 'e' and a long horizontal flourish.

Paul Delduc